

TROISIÈME PARTIE

LIEUX DE RÉSIDENCE
OFFICIELLE ET
DE FONCTION



LES RÉSIDENCES VICE-ROYALES



La ville de Québec a été, depuis sa fondation, la première ville de la Nouvelle-France, puis de l'Amérique du Nord britannique. Intendants, gouverneurs généraux et lieutenants-gouverneurs y ont occupé plusieurs immeubles d'où ils administraient la colonie. Depuis la précaire Abitation de Champlain en passant par le château Haldimand, le Bois-de-Coulonge et la maison Dunn, les résidences officielles se succèdent dans notre histoire. De ces lieux symbolisant le pouvoir politique vice-royal, il ne reste que peu de choses : les incendies et le hasard des activités humaines ont englouti une grande partie de ce patrimoine. Les documents et les souvenirs permettent cependant de faire revivre ces lieux témoins de l'histoire du Québec.